LEZARDRIEUX
MAIRIE DE LÉZARDRIEUX

03
2018

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Extension du port de Lézardrieux

CONSULTING

SAFEGE
1, rue du Général de Gaulle
CS 90293
35761 SAINT GREGOIRE cedex

Agence Bretagne Pays de Loire

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'Ile - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safege.com

Pièce 6

Eléments graphiques

Version : 1

Date : 22/03/18

Nom Prénom : BERGER Laura

Visa : LE SAOUT Marc

SUEZ

ANNEXE 1 : PERMIS DE CONSTRUIRE, NOTICE ARCHITECTURALE

Mairie de Lezardrieux,
23 place du centre 22440 LEZARDRIEUX

Construction d'une Capitainerie à Lézardrieux

Mars 2018

P C	Permis de construire
	PC 4 : Notice Architecturale

indice	date	par	modifications
A	21/03/2018	PR	Première émission

Patrice **Robaglia**
Architecte dplg

4, rue d'émeraude **35 350 Saint Méloir des Ondes**
16, rue du général Brunet 75019 Paris
téléphone 02 99 89 24 59 - 01 43 79 71 05
agence.architecte @robaglia.fr

Paysagiste
Architecte x *paysagiste* **'Urbicus'**
Jean-Marc GAULIER architecte et paysagiste

Mandataire de maitrise d'oeuvre
SAFEGE Mandataire - SIÈGE SOCIAL
PARC DE L'ILE - 15/27 RUE DU PORT
92022 NANTERRE CEDEX
Agence de St-Brieuc : 3, rue Jean Rostand, 22440 PLOUFRAGAN

Mairie de Lezardrieux,
23 place du centre 22440 LEZARDRIEUX

Construction d'une Capitainerie à Lézardrieux
PC - Mars 2018

Notice architecturale

SOMMAIRE

1 - PRESENTATION

2 - CONTEXTE

2-1- Situation / site
2-2- Programme

3 - PROJET

3.1 -Fonctionnement et organisation
3-2- Architecture et matériaux

4 - TABLEAU DES SURFACES

Perspective du projet 1

1 - PRESENTATION

Le projet concerne la construction d'une Capitainerie dans le cadre du réaménagement et de l'extension du port de plaisance de Lézardrieux. Un premier permis d'aménager a été déposé en 2012, sur un programme simplifié, limité au bureau du port.

Le programme de la Capitainerie comprend :
- un espace d'accueil et d'exposition ;
- une salle polyvalente ;
- 3 bureaux à usage privatif ;
- le bureau du port, avec :
    - un espace réservé aux plaisanciers en lien avec le bureau d'information du port ;
    - les sanitaires (WC, douches, buanderie).

L'équipement est un ERP de type L,W de 5ème catégorie.

2 - LE CONTEXTE

2-1- Situation / site

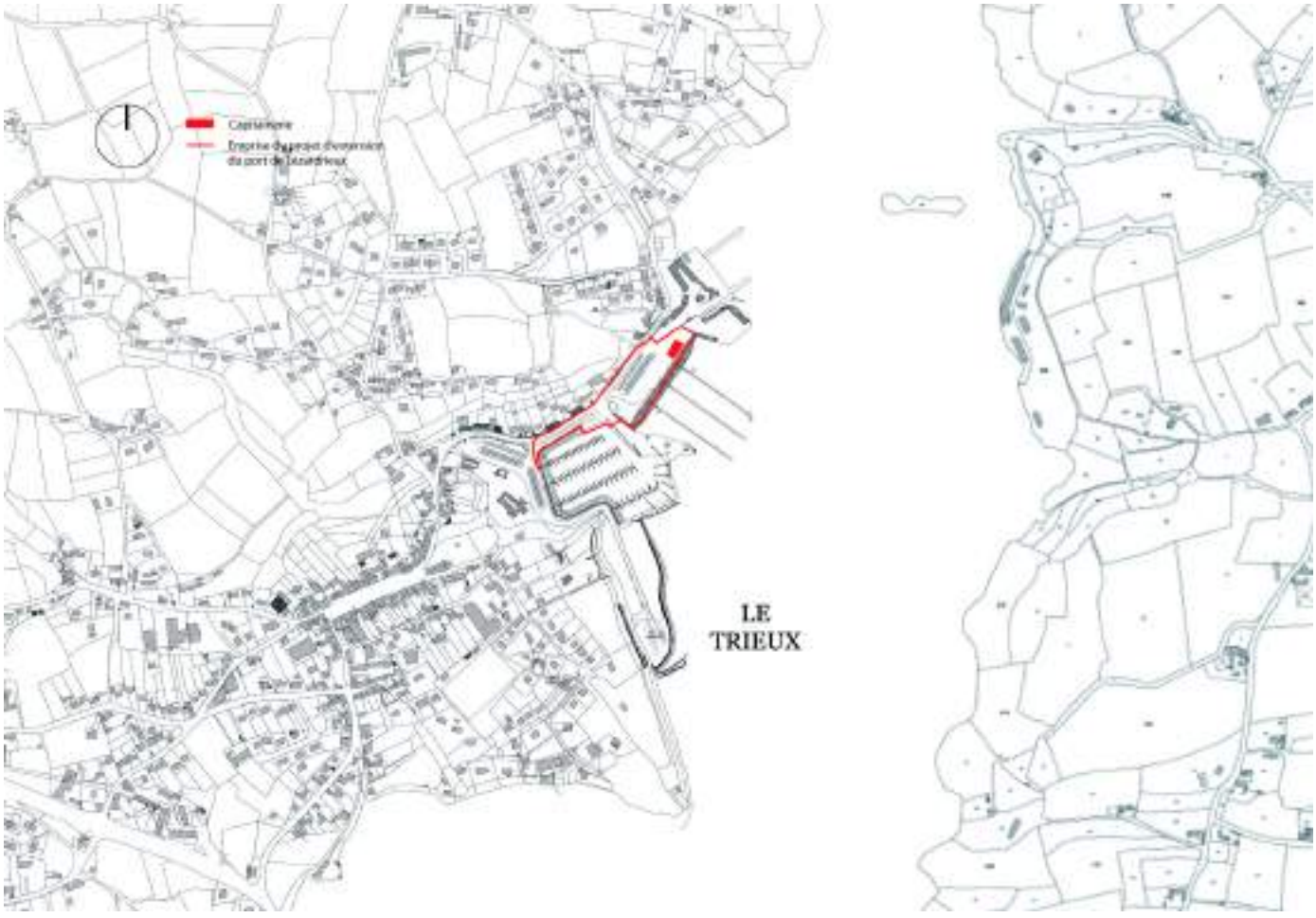

Plan masse - Projet

Lézardrieux se situe au nord des Côtes-d'Armor dans la presqu'île Sauvage du Trégor, sur la rive gauche du Trieux, qui se jette dans la Manche quelques kilomètres plus loin.
Le port de Lézardrieux est le seul port naturel en eaux profondes de la région. Par son implantation, il est protégé des tempêtes et se trouve proche d'espaces naturels remarquables comme l'estuaire du Trieux et l'archipel de Bréhat.

Le projet s'inscrit dans le contexte du projet de réaménagement et d'extension du port de plaisance de lézardrieux.

Le projet d'aménagement comprend le réaménagement du terre plein Nord avec :

- un quai sur estacade en bord d'eau, donnant accés aux pannes distribuant les places du port.
- un espace végétalisé propice à diverses activités
- un parking
- une liaison piétonne au terre-plein Sud

Le projet de la Capitainerie s'installe en partie Nord du terre-plein Nord, le long du quai allant du port de plaisance au port de commerce.
Cette partie du port de Lézardrieux est située en pied d'une colline boisée et jardinée. Le pied de cette colline est construit et desservi par la rue du port devenant la rue du Trieux ou RD 20.

Aux alentours, les constructions sont traditionnelles en pierre de granit ou enduit blanc et couverture ardoise.
L'administration du service des phares et balises est implantée à proximité immédiate. Son entrée est marquée par la présence d'une lanterne de phare. La position du bâtiment capitainerie forme un contre point à cette architecture particulière et remarquable, malgré sa fonction qui n'est plus que symbolique. (photo ci-dessous).

Vers le Sud, plus proche du village, sur le terre plein, le restaurant/bar du Yacht est implanté, son architecture formée par des refends en pierre, imposants, a été edulcorée par des rajouts successifs de type auvents et vérandas coté port.

Le marnage dans le port est important pouvant atteindre des hauteurs de plus de 10m en fort coefficient et 7m en moyenne.
La vue du site depuis le Trieux est donc en constante transformation découvrant ou submergeant l'estacade et les pieux des pontons, ainsi que la lecture des passerelles, pontons, bateaux.
A noter depuis le Trieux la vision de la "forêt" de mats, typique des ports de plaisance.

Le terre plein fait partie du Domaine Public Maritime (DPM) avec délégation.
Le secteur est classé Natura 2000 sous l'appellation Trégor-Goelo, carte ci-dessous.

Accessibilité / sécurité

Les accès au bâtiment sont conforme aux règles d'accessibilité PMR, dans le cadre du projet de réaménagement et d'extension du port de plaisance.

Le bâtiment est conforme aux règles d'accessibilité PMR et aux règles de sécurité contre l'incendie et la panique (cf : pièces PC 39 et PC 40 du dossier de permis de construire).

Protection du patrimoine

Le terrain du projet est situé dans le périmètre des 500 mètres de l'église Saint-Jean-Baptiste, inscrite à l'ISMH.
L'architecte des bâtiments de France en charge du secteur a été consulté lors de la conception du bâtiment pour élaborer en bonne intelligence un projet en cohérence avec le site et l'environnement dans lesquels il s'inscrit.

Prévention des risques

Le site du projet est soumis aux risques de submersion marine.
L'implantation du bâtiment a été fixé à la côte NGF +12.50, en conformité aux prescriptions du plan de prévention aux risques, soit 80 cm au-dessus de l'altitude actuelle du terre plein.

2-2- Programme

Le projet s'articule autour de trois fonctions principales

1 - Le hall d'entrée et exposition.
2 - La capitainerie / bureau du port et les sanitaires
3 - La salle polyvalente et les bureaux des associations

Le hall d'entrée/exposition réunie et relie les fonctions contenues dans le bâtiment. Il sert d'espace d'accueil pour l'ensemble des usagers de la Capitainerie/salle polyvalente et offre des informations touristiques aux visiteurs par sa fonction de lieu d'exposition consacré au patrimoine environnemental, naturel et historique de la région.

La capitainerie comprend le bureau du port (la capitainerie proprement dite), qui organise le fonctionnement portuaire et l'espace plaisanciers/sanitaires qui propose des services sanitaires aux utilisateurs du port : douches, WC, souillarde etc... ainsi que des lieux de repos et d'informations.
Le programme de la capitainerie/bureau du port est complété par des sanitaires extérieurs, des locaux de rangements et techniques.

La salle polyvalente est destinée à la Mairie et à la location pour des associations. Elle servira d'espace d'accueil pour des évênements culturels et sportifs portés par la commune de Lézardrieux ou des associations.
Trois bureaux sont affectés aux associations nautiques.

3 - LE PROJET

L'équipement est un ERP de type L, W de 5ème catégorie. Il peut accueillir un effectif total de 196 personnes en simultané.

3-1- Fonctionnement et organisation

Le hall d'entrée et l'espace d'exposition touristique

Cet espace traversant Ouest-Est de 56,2m2, entre la rue et le port distribue les fonctions du bâtiment et offre une vision touristique de la région.
Accessible à tous, il contient des espaces d'expositions et de présentation à but touristique, montrant le patrimoine environnemental, naturel et historique et les activités offertes aux visiteurs de la région.

Le bureau du port et les sanitaires :

Cette partie du bâtiment, au Nord, est destinée à l'accueil des plaisanciers et la gestion du port. On y retrouve les services d'informations et des sanitaires mis à la disposition des utilisateurs du port avec :

- Le bureau du port / capitainerie :
Celui-ci comprend un espace plaisanciers (52,8m²). Il est équipé de postes informatiques et d'informations, mis à la disposition des plaisanciers et équipiers, et d'un espace de détente, en lien avec le bureau du port.
Le bureau du port, accessible par le personnel directement en façade Nord, est relié à un espace atelier (8m²), destiné à des travaux d'entretien divers, ainsi que 2 vestiaires (hommes / femmes) pouvant chacun accueillir trois personnes.

- le bloc sanitaire et les locaux techniques :
Depuis la façade Ouest, 2 WC publics PMR (hommes/femmes) sont accessibles depuis l'extérieur tout au long de l'année.

Différents locaux techniques sont accessibles depuis cette façade Ouest : local TGBT, chaufferie, local rangement.

Le bloc sanitaire destiné aux plaisanciers est accessible uniquement depuis le hall d'entrée / espace d'exposition, on y retrouve :
- des sanitaires hommes comportant 3 cabines, 2 urinoirs et 2 lave-mains ;
- des sanitaires femmes comportant 3 cabines et 2 laves-mains ;
- un bloc sanitaire hommes indépendant pour personnes à mobilité réduite comportant un WC avec barre d'appui, barre de tirage pour la fermeture de la porte et un lave-mains ;
- un bloc sanitaire femmes indépendant pour personnes à mobilité réduite comportant un WC avec barre d'appui, barre de tirage pour la fermeture de la porte et un lave-mains ;
- deux salles de douches mixtes comportant chacune 2 lave-mains et 4 cabines de douches (mixte) dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite (mixte) et intégrant un lave-mains ;
- un vestiaire humide ;
- une buanderie comportant 2 éviers, pré-équipée pour 2 lave-linges et 2 sèche-linges et un bac à linge, permettant aux usagers de la Capitainerie de laver linge et vaisselle.

L'approvisionnement en eau chaude des sanitaires se fera par un système de chauffe eaux solaires intégrés dans un décaissé de la toiture de la nef centrale, couplé avec une chaudière gaz.

La salle polyvalente et les bureaux associatifs :

La salle polyvalente (80,7m²) s'ouvre vers le Sud et L'ouest, elle permet d'accueillir un effectif de 80 personnes debouts et/ou 63 places assises dont 3 places PMR (sièges amovibles).
Elle comprend des espaces de stockage : une réserve (2,4m²), un local de rangement (17m²). Le local de rangement permet d'accéder au local technique comprenant la centrale de traîtement de l'air, situé en étage.
La salle polyvalente est accessible par un dégagement depuis le hall d'entrée, mais aussi depuis l'extérieur en façade Sud et Ouest, elle donne accés à une galerie couverte au Sud qui permet de relier les espaces "ouverts" du terre plein pour des manifestations de plein air.
Cette partie du bâtiment comprend également 3 bureaux pour des associations nautiques, destinés à accueillir des activités en lien avec l'utilisation du port.
Un local d'entretien (2,3m²) pour l'ensemble du bâtiment est implanté à proximité de l'entrée.

3-2- architecture

La volumétrie est décomposée en éléments simples exprimant les fonctions décritent ci-dessus :

-Au centre la jonction est réalisée par un volume bas en toiture terrasse, c'est l'entrée, l'espace d'exposition touristique.
-Trois nefs secondaires au Nord, plus basses, s'orientent vers l'embouchure du Trieux, c'est le bureau du port et l'espace plaisancier/sanitaires.
-Deux nefs principales dont les faitages culminent à 6,50 m du sol, dominent au Sud. Elles intégrent la salle polyvalente et les bureaux.

L'esthétique générale du bâtiment fait référence au vocabulaire d'une architecture utilitaire, artisanale et portuaire, tout en se distinguant par l'utilisation de matériaux naturels et de qualités en façade, dont les trames et les mises en oeuvre montrent une diversité de traitement empreinte de modernité :
-Du zinc prépatiné pour les couvertures, se poursuivant en bardage pour la façade Nord et partiellement la façade Ouest,
-Des bois de différentes essences seront posées sur les façades Ouest, Sud et Est, soit en parements soit en claustra/ résilles et brises soleils.
-Les menuiseries seront en aluminium laqué, les aciers seront en finition galvanisé laqué, et le béton lasuré sera utilisé en soubassement .
-Les vitrages seront en verre clair ou teinté selon l'orientation et les régles de la RT2012.

La structure sera réalisée, pour les fondations en pieux battus au bon sol, avec un soubassement constitué de longrines en béton armé lasuré. Les superstructures seront en ossature bois avec une charpente en bois.

Les deux matériaux principaux, (le zinc et le bois) dialoguent différemment selon les façades, apportant aux volumes du bâtiment des particularités esthétiques de mise en oeuvre, s'inscrivant avec une modestie volontaire, une économie de moyens et finalement une modernité, sur ce site privilégié ouvert sur le Trieux.

Les trois volumes principaux seront construit selon les éléments suivants :

- Le volume central bas, formant l'entrée, accueil, espace d'exposition.
Il est entièrement vitré à l'ouest et à l'est et couvert en toiture terrasse. Les menuiseries, tramées verticalement, sont resserées dans une typologie d'atelier. La transparence EST/OUEST est privilégiée pour cet espace, elle apporte un lien physique et visuel entre la rue du Trieux/RD 20 et le quai réaménagé du terre-plein Nord.

- Les trois nefs expriment le volume de la Capitainerie, comprenant le bureau du port et les sanitaires.
Ces trois travées sont moins élevées que la salle polyvalente. Elles sont couvertes en zinc prépatiné quartz. Les faça-

des sont constituées de parois opaques avec des percements.
Un décaissé de toiture sur la nef centrale permet l'intégration et l'entretien des chauffes eaux solaires.
Côté rue du Trieux à l'Ouest, la façade en bardage bois planche et couvre-joint en douglas/méléze prégrisaillé est découpée par un bardage bois à claire voie vertical, dans la même essence, pour intégrer les portes des deux sanitaires PMR ainsi que celles des locaux techniques qui sont elles aussi dissimulées derrière ce même traitement.

Le long du quai à l'Est, la façade est habillée intégralement d'un bardage bois (douglas/méléze prégrisaillé) posé en planche et couvre-joint, entrecoupée d'ouvertures ponctuelles protégées par brises-soleil en aluminium laqué.
Les têtes des faitages sont surmontés de mats portant trois points lumineux et colorés.
En prolongement de la façade, seront implanté plusieurs mâts portant les couleurs et drapeaux.

A la jonction de la façade Nord, une large ouverture en "bow-window" permet de voir les mouvements du port au rythme des arrivées et départs des bâteaux.

Au Nord vers le Trieux et l'entrée du Port, la façade en bardage de zinc prépatiné quartz est le prolongement de la couverture, elle est percée d'ouvertures variées et aléatoires dont les verres colorés évoquent l'univers nautique.

- Les deux nefs principales de la salle polyvalente.
Ce double volume est composé de deux travées accolées à double pente, couvertes en zinc prépatiné quartz-zinc, dont les faitages sont les plus hauts de la construction.

La nef extérieure, au Sud, forme un volume homogéne se retournant sur les trois orientations (Ouest, Sud et Est). Elle est entiérement habillée d'un bardage bois (douglas/méléze prégrisaillé) posé en planche et couvre-joint, associée à un bardage bois (douglas/méléze prégrisaillé) à claire-voie vertical, formant des filtres brises-soleil devant les baies vitrées de la salle polyvalente et des bureaux.
Le long de la façade Sud un passage couvert accessible au public est implanté. Sur cette façade, le rythme du bardage à claires-voie, qui clos et fini le volume, est entrecoupé par des poteaux recouverts de zinc formant des cadres.

La travée interne, accolée à l'entrée, reçoit un traitement différencié selon l'orientation et la fonction :
- La façade Ouest abritant des espaces de stockages, est entiérement opaque en bardage quartz zinc, marquant un contraste avec l'entrée adjacente, entièrement vitrée, transparente, lumineuse.
- La façade sur le port orientée vers l'Est est composée d'un bardage en clins de bois d'essence mélèze en finition naturelle et à maille horizontale.

En conclusion

Le projet de la capitainerie de Lezardrieux est une architecture de contexte, sobre et naturelle, dont la simplicité des formes est appuyée par la précision apportée à la mise en oeuvre et au jeu des trames de façades.
Sous son aspect traditionnel et conventionnel, il posséde une dimension graphique, rythmée par la ligne des faitages et les décalages des éléments qui composent les façades.
Ce bâtiment se fond avec subtilité dans le site, sans ostentation, avec une économie de moyens, et il s'affirme avec des matériaux qui sont organisés avec attention, dans un jeu de teintes sobres, sans altérer les espaces naturels environnants.

Perspective du projet 2

Mairie de Lezardrieux,
23 place du centre 22440 LEZARDRIEUX

Construction d'une Capitainerie à Lézardrieux
PC - Mars 2018

Tableau des surfaces

	PC
surfaces utiles	**surface totale m2**
ESPACES MUTUALISES	
Hall d'accueil / Espace d'expositions intégré dans le hall	56,2
Sanitaires dont PMR	41,1
Local entretien	2,3
Circulations / Dégagements	23,5
TOTAL SURFACE ESPACES MUTUALISES	123,1
ESPACE CAPITAINERIE	
Bureaux (3unités) et locaux club de plongée	59,4
Espace plaisanciers et équipiers propre à la capitainerie	52,8
Bureau capitainerie	14,5
Vestiaire personnel (hommes/femmes)	13
Vestiaire humide	4,4
Douches	37,4
Buanderie/ Souillarde	8,5
Local atelier	8
TGBT	3,1
Local rangement/archives	12,4
Chaufferie	12,2
Degagement	4,1
TOTAL SURFACE ESPACE CAPITAINERIE	229,8
ESPACE SALLE POLYVALENTE REUNION/RENCONTRE	
Bar et réserves	6,9
Salle polyvalente pour 63 places assises dont 3 PMR	75,3
Local rangement	17,3
Local ventilation en étage	24,3
TOTAL SURFACE ESPACE SALLE POLYVALENTE	123,8
TOTAL SURFACE PLANCHER	**476,7**
ESPACE EXTERIEUR	
Terrasse extérieure	26
TOTAL SURFACE	**502,7**

ANNEXE 2 : PERMIS D'AMENAGER, NOTICE

Lézardrieux :
Extension et aménagement du port de plaisance

Notice

Étude d'implantation à l'échelle de la commune

Enjeux : Un paysage à valoriser

Les cordons boisés

Constat :
Les boisements longent l'estuaire et structurent le paysage

Enjeux :
Protéger et valoriser ce patrimoine paysager
Assurer la transition Espace naturel / Port

Les "îles rochers"

Constat :
Un paysage d'estuaire avec de nombreux atouts

Enjeux :
Offrir depuis le port des promenades permettant de larges vues sur le relief de l'estuaire

Les points de vue depuis les hauteurs

Constat :
Une grande diversité de points de vue depuis les falaises de part et d'autre de l'estuaire sur le port de Lézardrieux

Enjeux :
Développer un projet qui valorise les vues et la topographie

La route du sillon de Talbert

Constat :
Le port de Lézardrieux est un point de passage sur la route menant au sillon de Talbert, structure éco-paysagère particulière de 3 km de galets et de sable résultant de l'action combinée des courants issus du Trieux et du Jaudy

Enjeux :
- Proposer un véritable espace public sur le port structurant les activités et permettant l'accueil des touristes

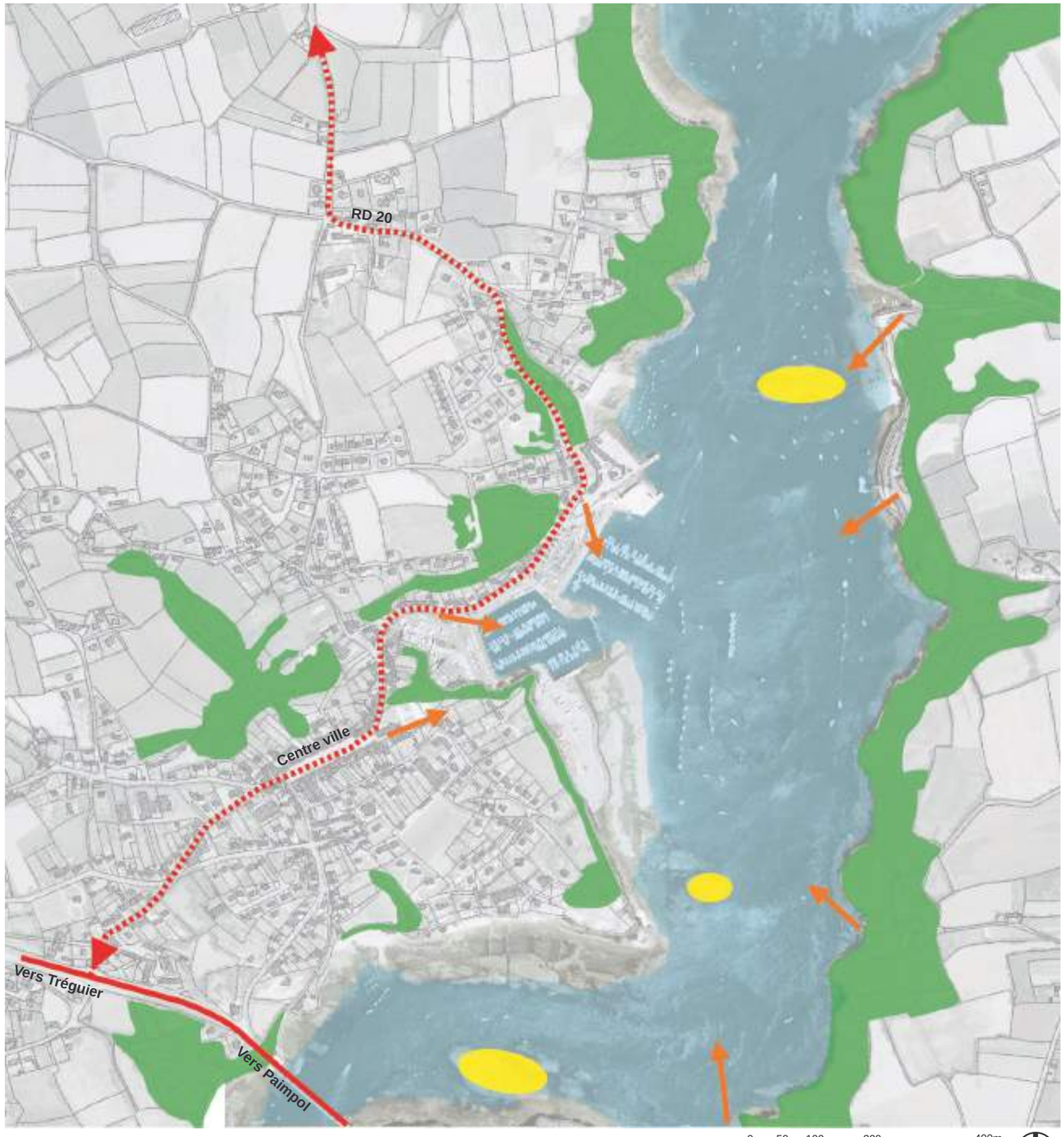

Enjeux : Organiser les espaces

Le terre-plein existant : 43 000 m2

Constat :
Absence d'un projet d'ensemble organisant les activités et usages du port

Enjeux :
Réorganiser l'activité sur le terre plein du port

Les bassins existants : 9 400 m2

Constat :
2 bassins de 4 900 et 4 500 m²

Enjeux :
Augmenter la capacité du port de plaisance dans le bassin Nord

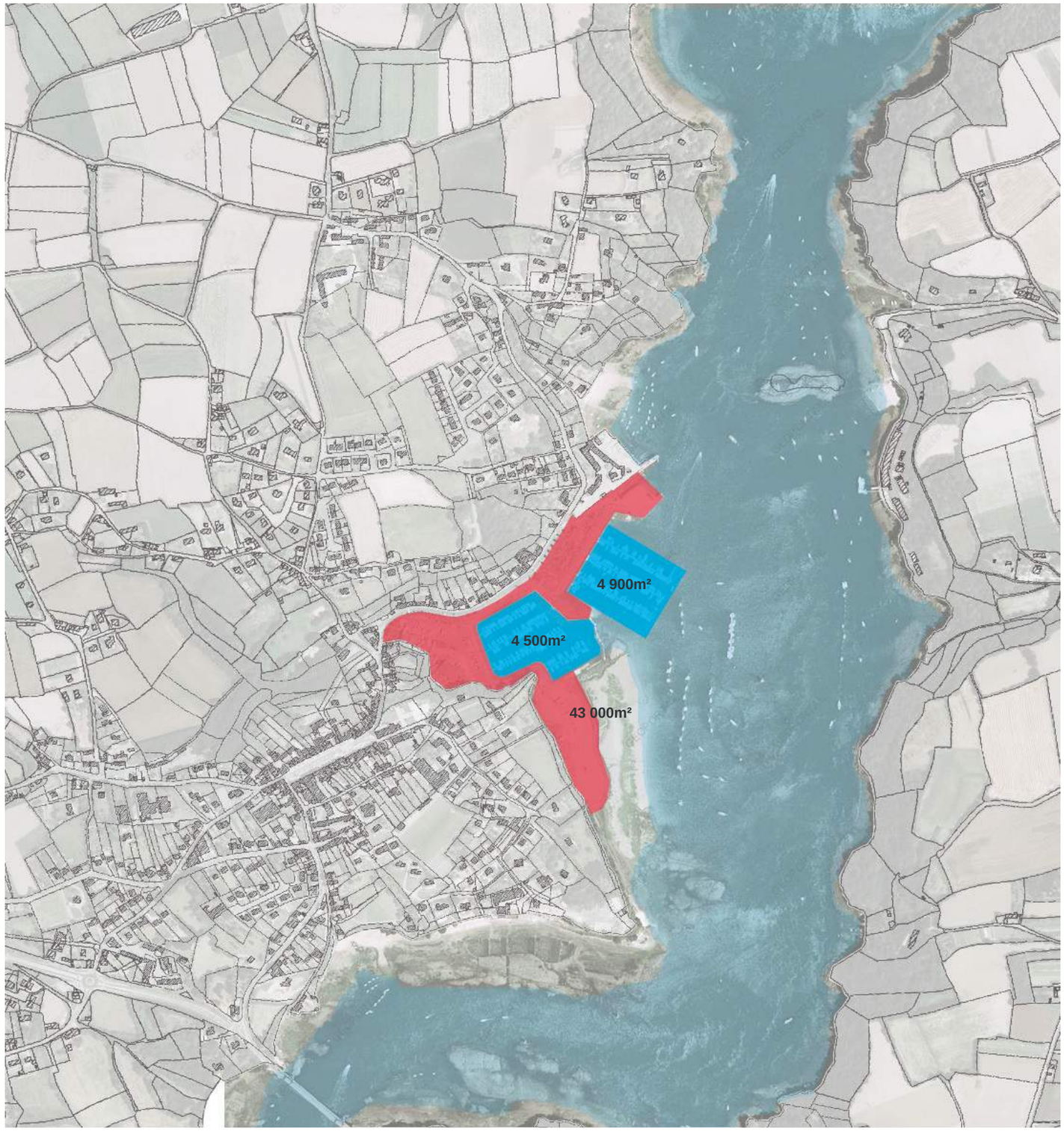

Enjeux : Etablir les relations ville / port

Les pôles de convergence

Constat :
Les activités économiques sont concentrées sur le centre ville

Enjeux :
Assurer la liaison entre les différents pôles d'activités de la commune

Les quais

Constat :
Le vieux quai maçonné en granit : une trace de l'histoire du port.
Les quais plus récents sont réalisés en enrochement
Enjeux :
Mettre en valeur le patrimoine portuaire existant et affirmer l'architecture des nouveaux quais. Assurer la continuité des promenades piétonnes le long des bassins du port

La RD 20

Constat :
La RD 20, route touristique majeure vers le sillon de Talbert, dessert la commune et le port.

Enjeux :
- Pacifier le trafic automobile, rendre perceptible le port depuis la RD, capter une clientèle de passage.

Le GR 34

Constat :
Le GR 34 traverse la commune du Nord au Sud longeant le port et l'estuaire

Enjeux :
- Proposer un véritable espace public sur le port structurant les activités et permettant l'accueil des randonneurs du GR.
- Valoriser les sentiers littoraux et les liaisons piétonnes entre le centre ville et le port.

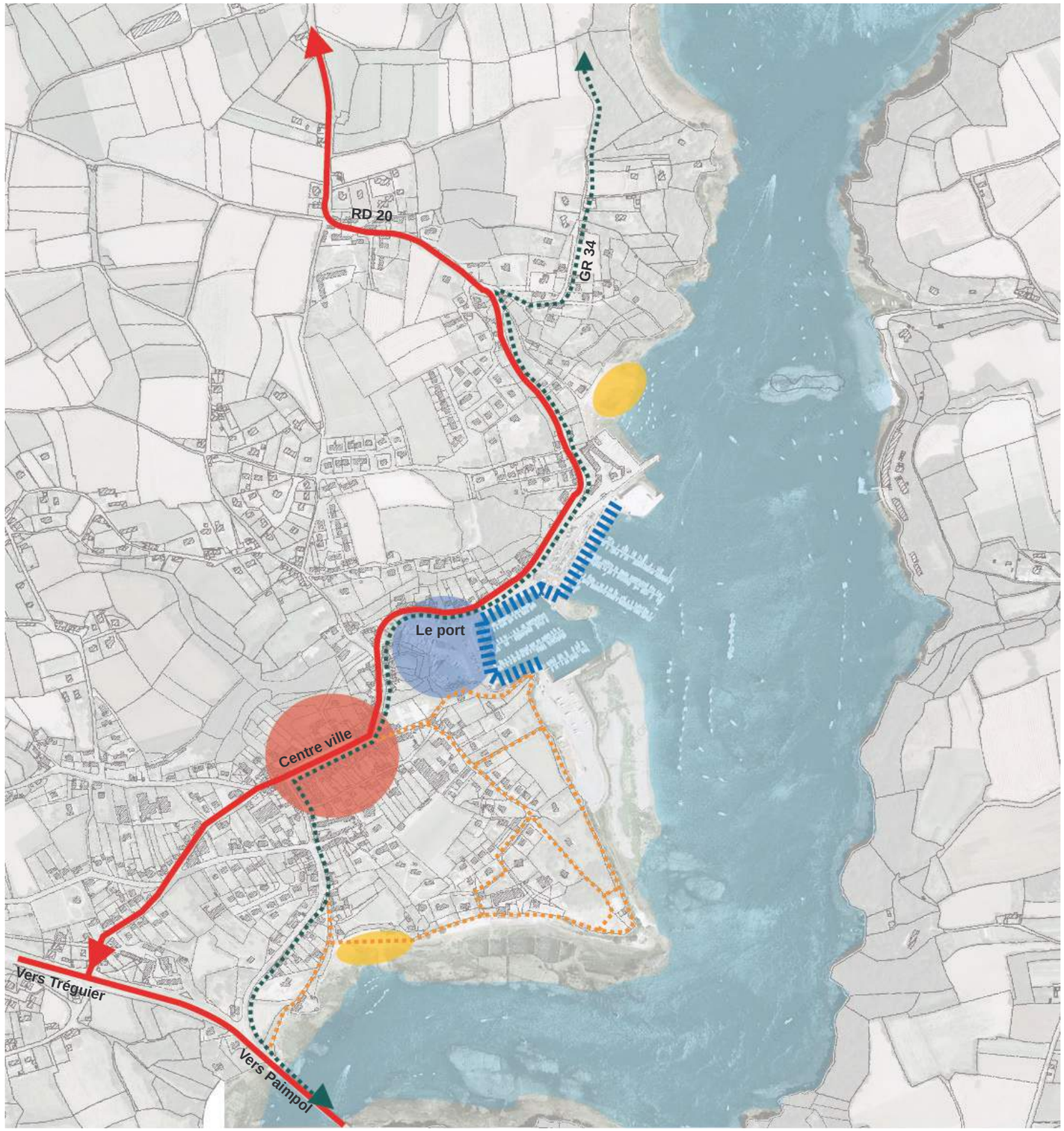

Diagnostic : Des éléments disqualifiants concentrés dans le port / des qualités dispersées à l'échelle d'un plus grand territoire

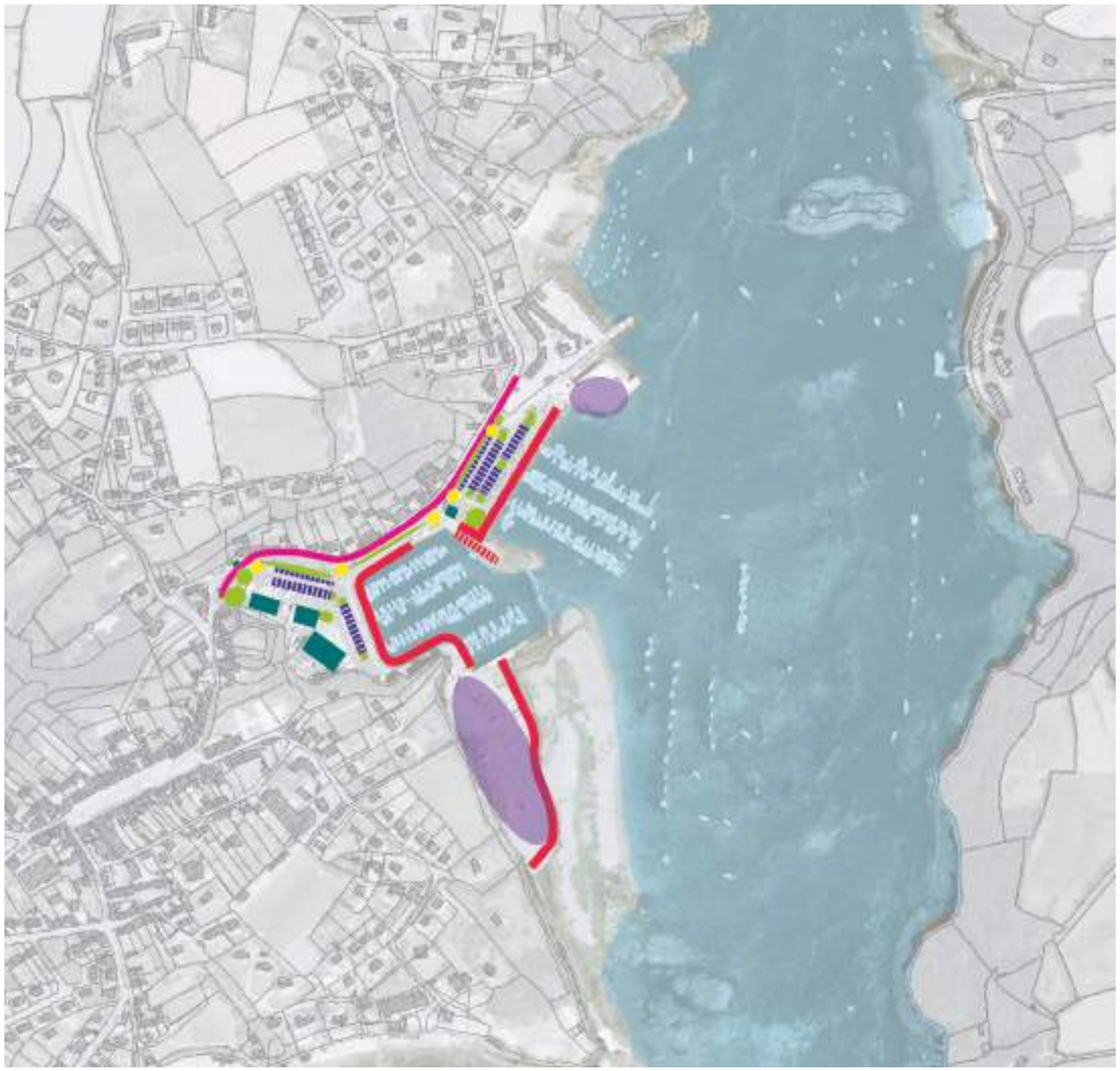

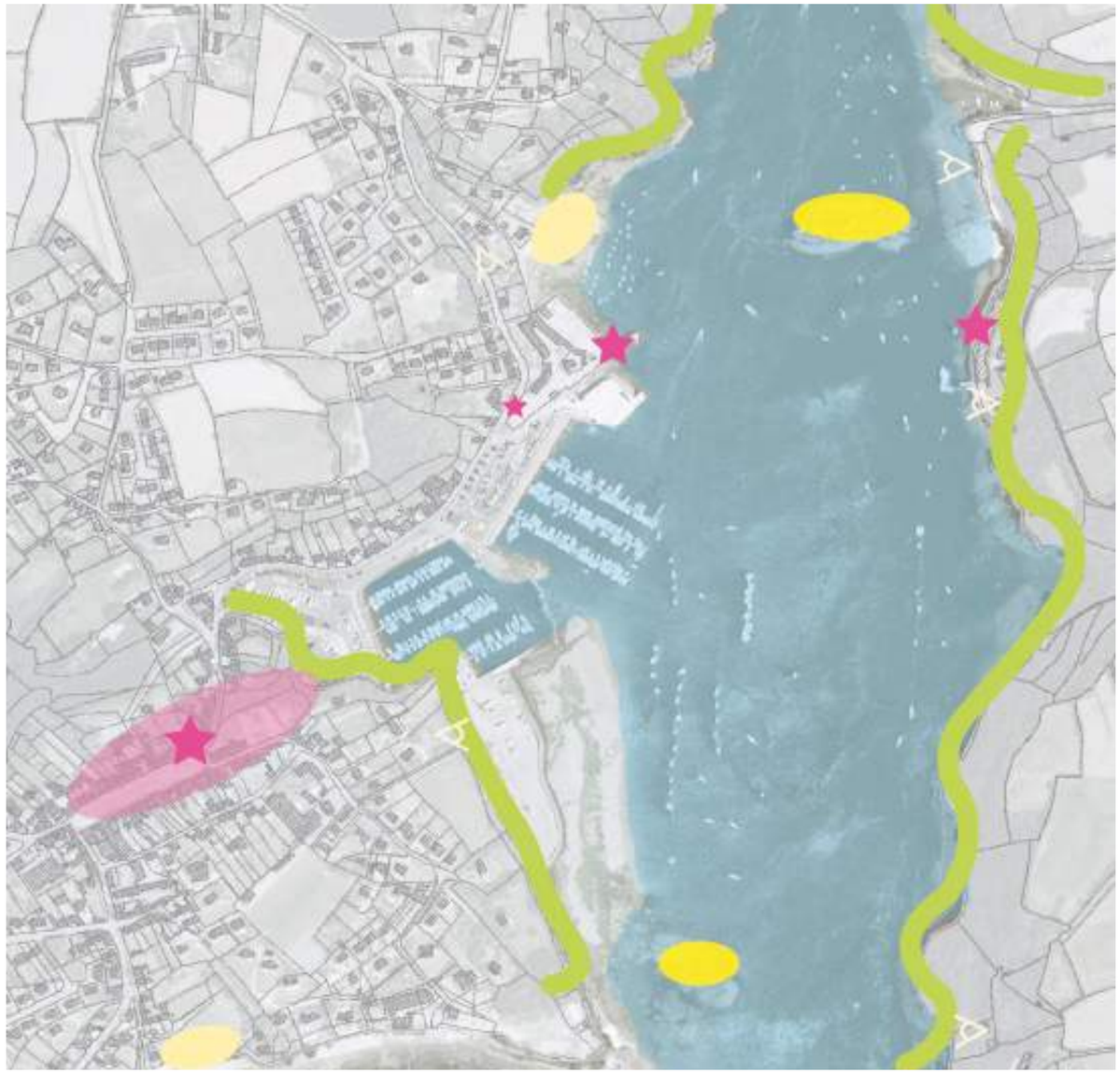

- Les entrées du port peu lisibles
- Les enrochements très présents
- L'ancienne cale qui s'effondre
- Les terres plein peu qualifiés
- Les espaces verts résiduels
- Les bâtiments techniques : hangars
- Les parkings sans qualité
- Voirie surdimmensionnée
- Patrimoine bâti
- Centre historique
- Plages de sable
- Cordons boisés
- Points de vue
- Ilôts rocheux

Diagnostic : Un paysage technique et routier monospécifique

L’arrivée au port depuis le centre bourg ou depuis la route RD20

.

Les entrées du port, peu lisibles

Les enrochements sont très présents et peu valorisants

Des parkings disqualifiés avec de nombreux espaces verts résiduels

Des terres pleins monofonctionnels

Une cale qui s’effondre

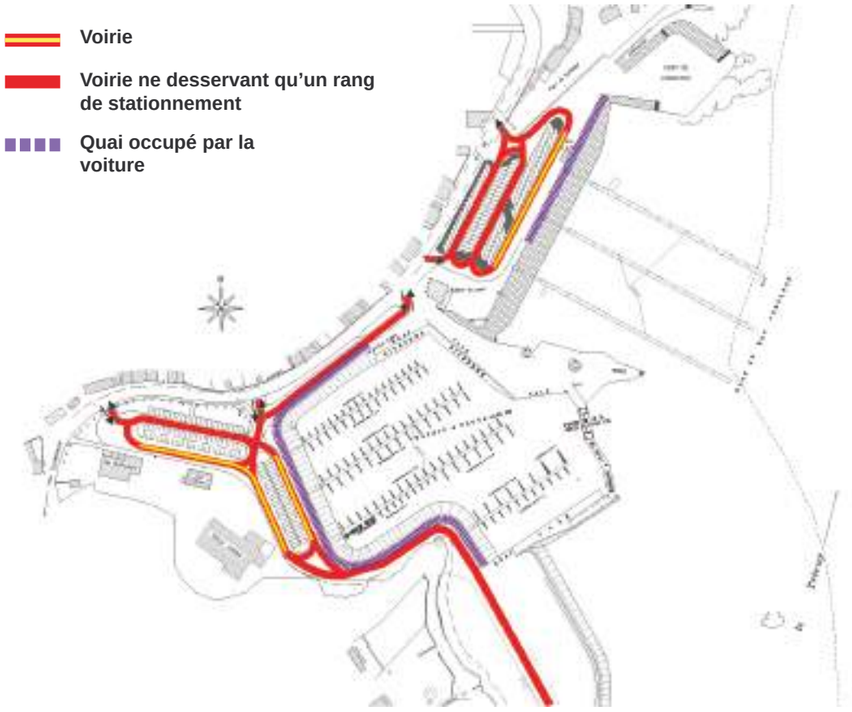

Plan de voirie existant

Diagnostic : Une urbanité désordonnée et résiduelle

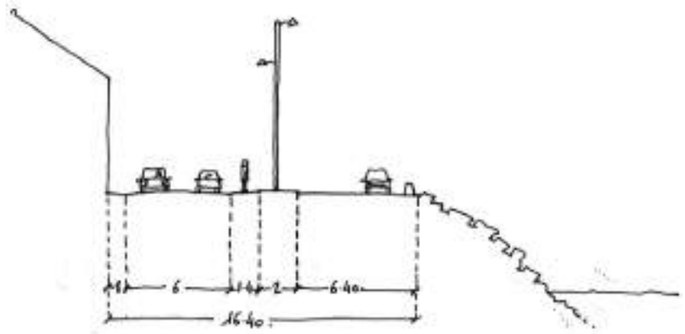

Voirie surdimmensionnée, peu de place laissée aux circulations piétonnes, des espaces verts résiduels

Bâtiment technique, implantation désordonnée, pas de qualité architecturale

Des espaces publics réduits au minimum. Des tentatives d'implantation de mobilier urbain, pas de vocabulaire d'aménagement spécifique au port ou à la commune

Une signalétique surdimensionnnée adaptée aux circulations automobiles et à la vitesse, pas de hiérarchie de l'information.

Diagnostic : Un patrimoine et un paysage présent

Un paysage époustouflant : Valoriser la promenade le long de la côte et le panorama

Point de vue depuis l'autre rive à Paimpol

Un patrimoine à valoriser : les quais en pierre, la cale de radoub, les traces de l'histoire du port

Le patrimoine bâti du bourg à mettre en relation avec le patrimoine du port

La plage de sable de Lézardrieux

De nombreux cheminements parcourent Lézardrieux, longeant l'estuaire ou parcourant le coteau. Leur caractère intimiste et paysagé est à préserver, des continuités sont à trouver.

Programme

1_ Un espace public majeur

Des fonctionnements mieux gérés
Une accessibilité PMR aux normes
Des espaces multifonctionnels
Des parkings de qualité

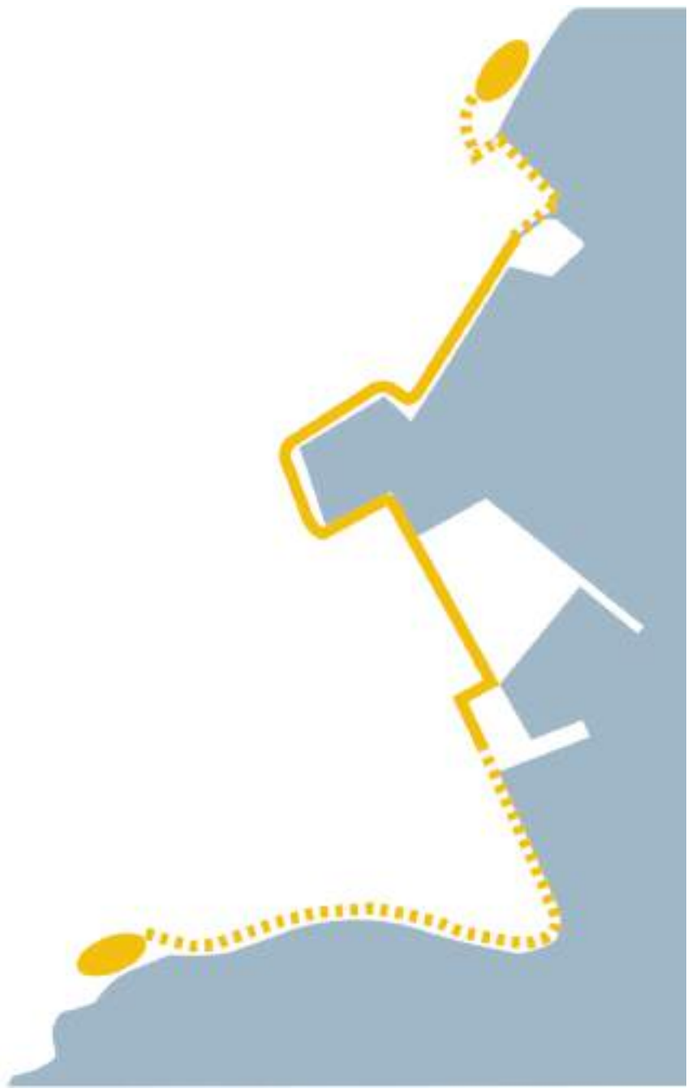

2_ Une relation ville / port améliorée et valorisée

Des cheminements
Des points de vue
Un panorama

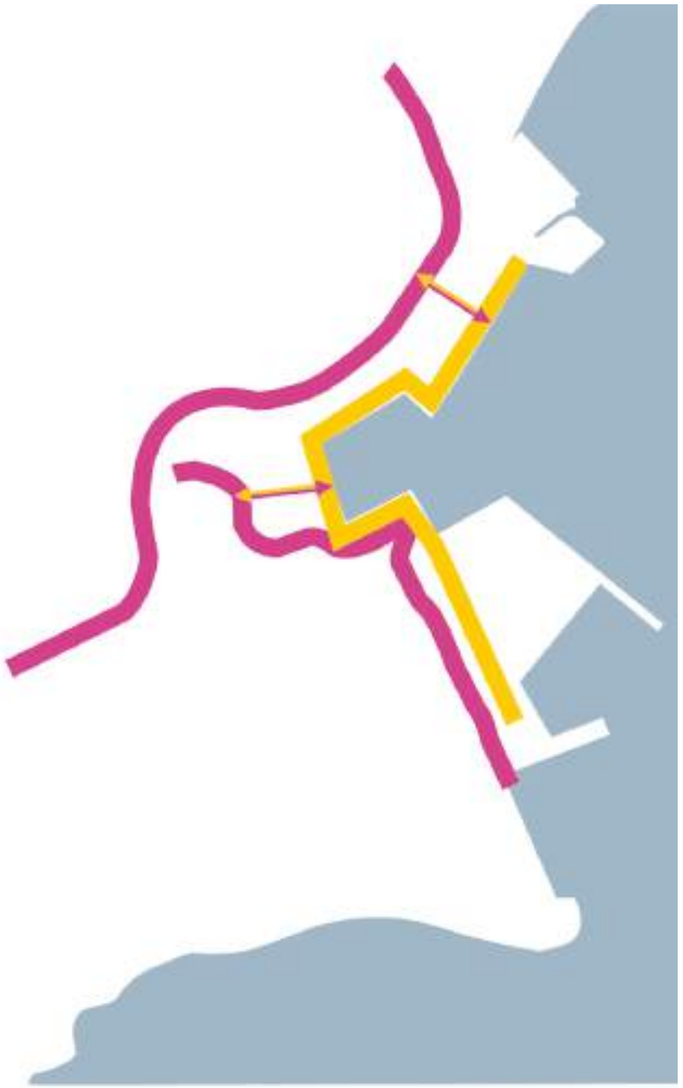

3_ Une stratégie socio économique et fonctionelle

Une stratégie socio économique fondée sur la chalandise

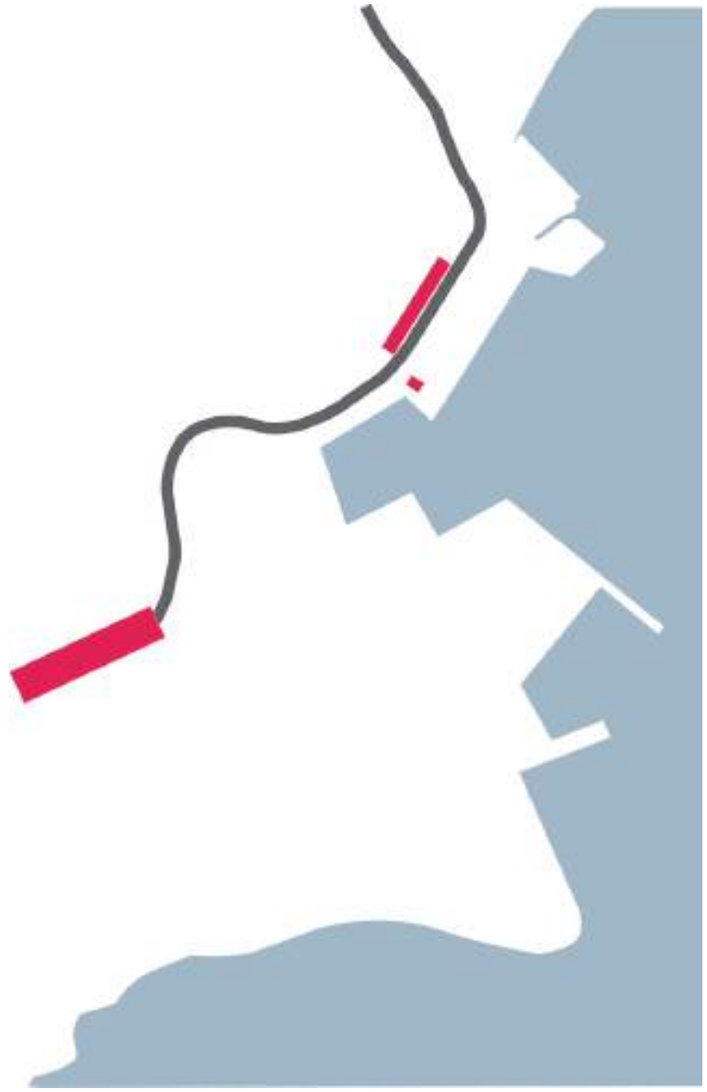

La proposition d'aménagement du terre-plein nord: s'inscrire dans une dynamique d'ensemble

Le projet d'aménagement initial du port de Lézardrieux prévoyait de remodeler l'ensemble du port de plaisance.

Aujourd'hui, la requalification du terre-plein Nord s'appuie sur les enjeux déterminés lors de cette première approche générale :

- Valoriser le front de mer, et assurer les continuités boisées qui longent l'estuaire et structurent le paysage,

- Offrir des promenades qui ouvrent des vues sur les reliefs de l'estuaire, et qui favorisent les connexions avec le centre ville,

- Proposer un véritable espace public sur le port, permettant l'accueil des touristes.

- Aménagement du terre-plein 9 480m²
- Bâti existant
- Capitainerie
- Promenades piétonnes
- Route principale
- Parkings aménagés
- Zone technique et de carénage
- Arbres
- Boisement existant
- Prairie
- Cale et enrochement

Aménagement du terre-plein nord

Le terre-plein nord: un parking sans qualité à requalifier et à reconnecter avec le village

ETAT ACTUEL

- 99 places de stationnement : un agencement peu efficace qui ne permet pas l'introduction du végétal

- Absence de promenade piétonne

- Des espaces verts résiduels

- Des ouvrages vieillissants

ENJEUX

- Réorganiser l'espace et végétaliser cette plate-forme minérale pour une meilleure intégration des stationnements dans le paysage

- Positionner la nouvelle capitainerie

- Proposer un phasage de l'aménagement pour laisser ouvertes les possibilités d'intervention dans le temps

Plan de l'état actuel

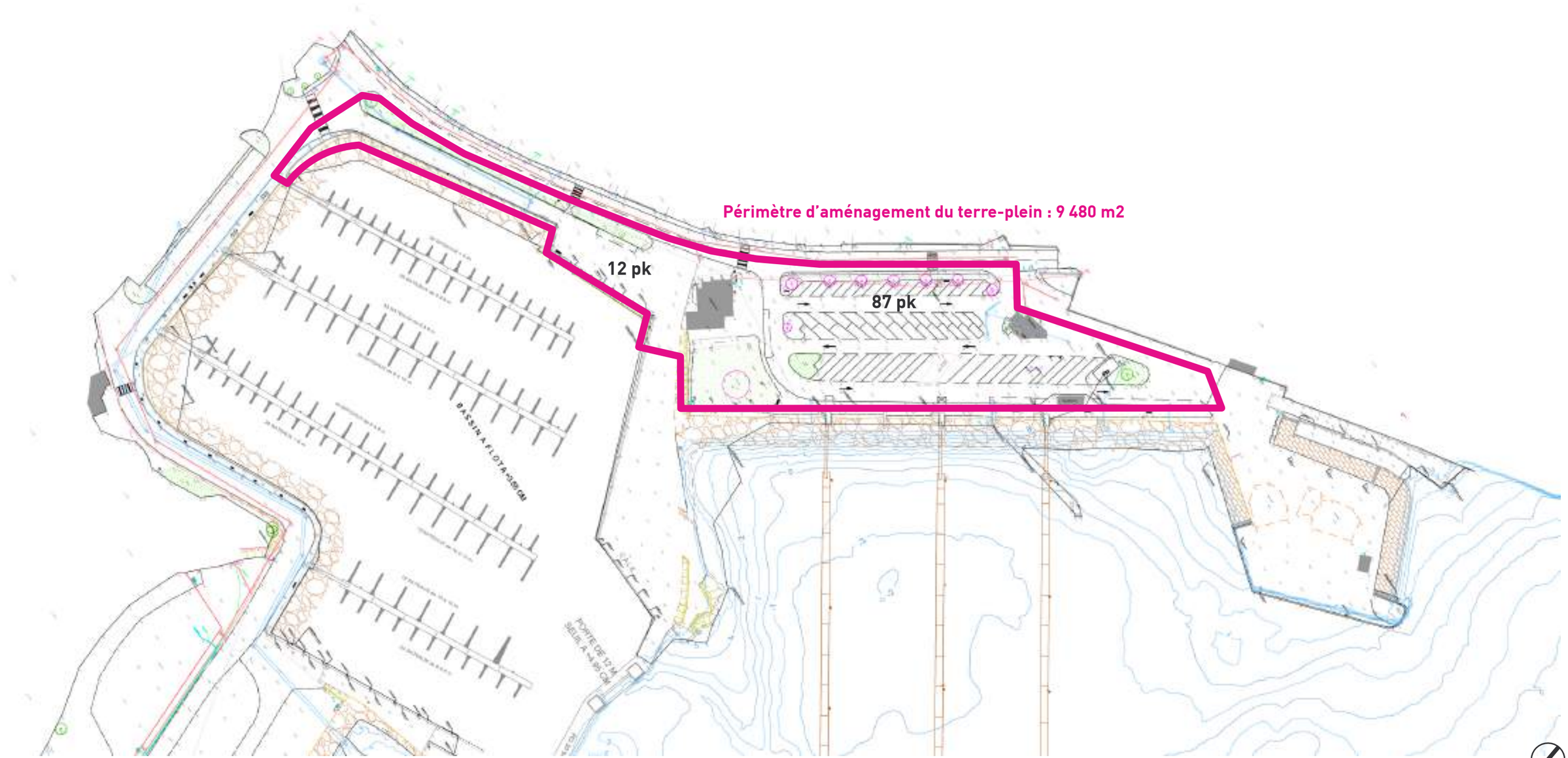

Proposition d'aménagement: un terre-plein évolutif

Schémas de fonctionnement
Nivellement, accessibilité et stationnements

UNE PROMENADE PIETONNE EN BALCON

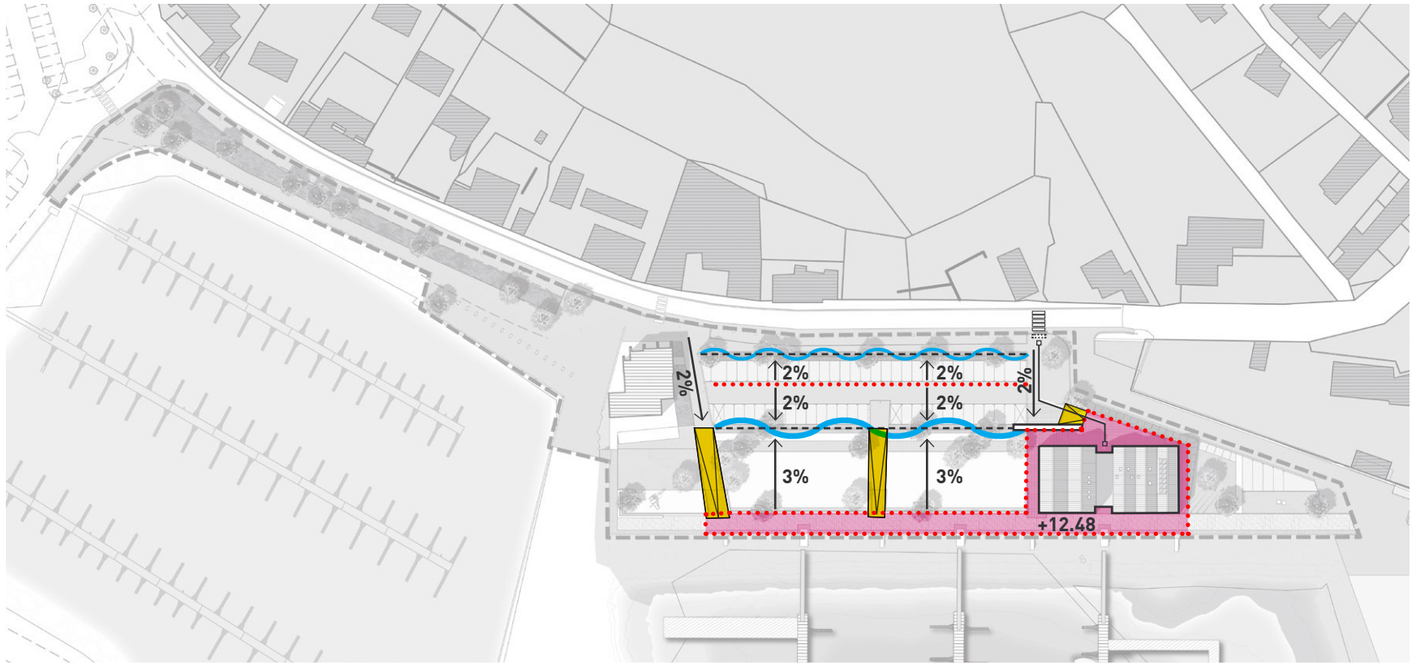

- Plateau de la Capitainerie
- Point haut, ligne de partage des eaux
- Point bas, noue et massif décaissé pour récollement des eaux pluviales
- Rampes PMR
- 2% Synthèse nivellement
- Escalier en sifflet
- Ligne de guidage pour PAM, depuis la traversée piétonne à l'entrée de la Capitainerie

UNE DESSERTE SIMPLE DES ZONES DE STATIONNEMENT

- Réorganisation du parking actuel
- Création de 90 places de parking permanentes :
4 places sont réservées à la capitainerie, 54 places sont situées sur le parking principal et 32 autres le long de la rue du Port.
- Création de 63 places de stationnement occasionnelles :
25 et 24 places sur l'espace évolutif en stabilisé et 14 places supplémentaires le long du quai, à proximité du restaurant.
- Circulation possible sur la promenade pour les véhicules d'urgence

- Voirie
- Sens de circulation
- Parking réservé à la capitainerie (plaques en-gravillonées)
- Stationnement libre d'accès en accompagnement de voirie
- Stationnement à accès régulé par borne d'accès (plaques en-gravillonées)
- Places réservées PMR
- Places occasionnelles
- Accès pompier et desserte technique du restaurant

Proposition d'aménagement: un terre-plein évolutif

AA'

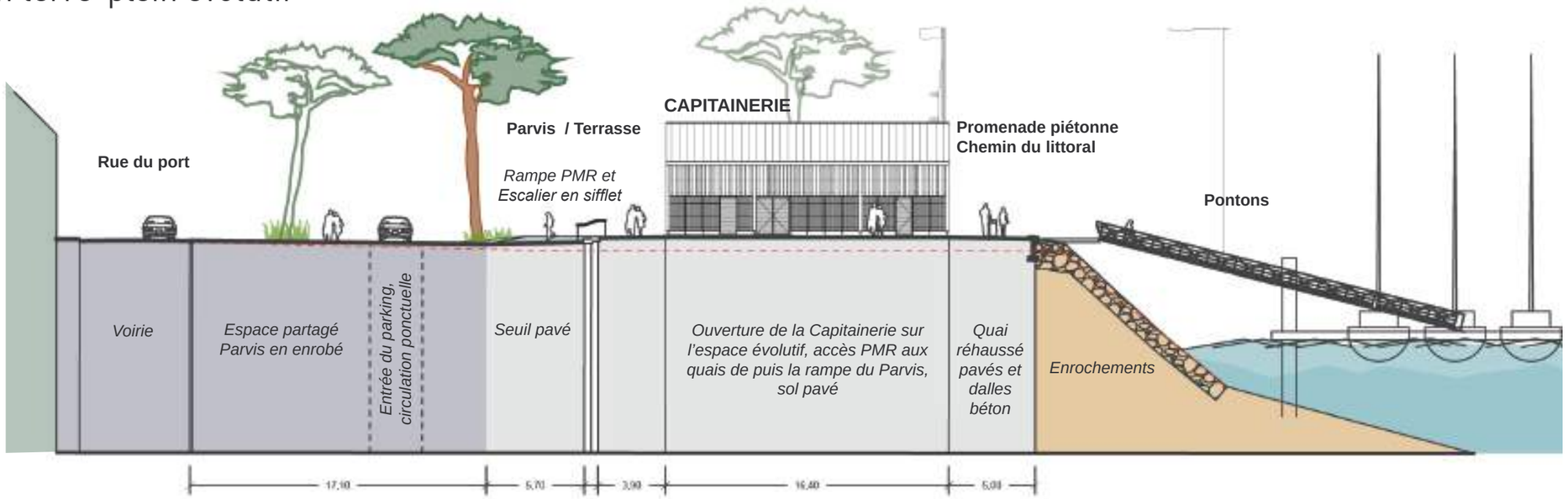

BB'

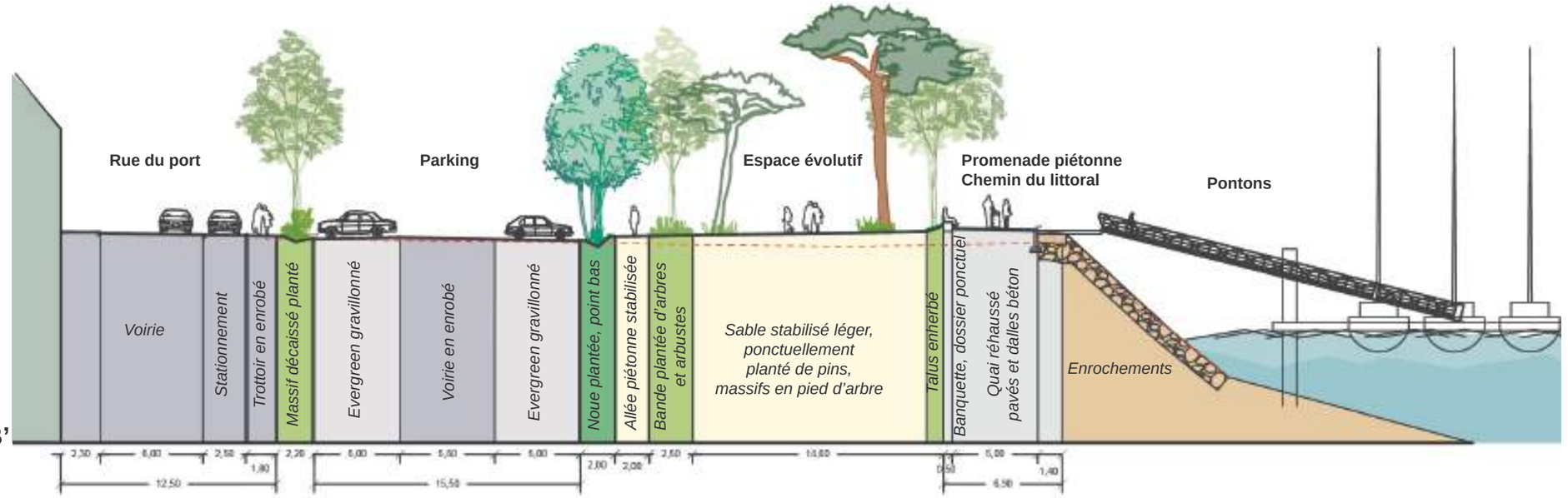

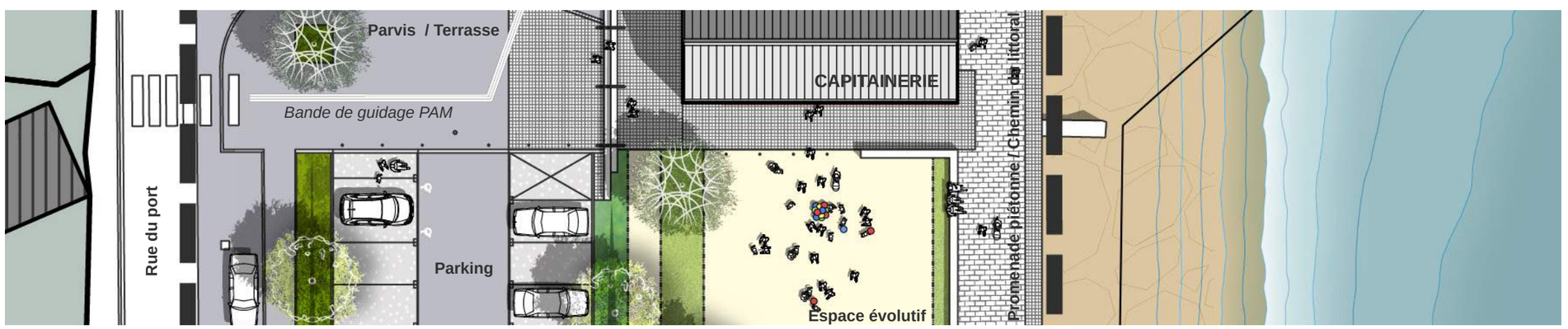

0 5 10 20m

Proposition d'aménagement: un terre-plein évolutif

Schémas de fonctionnement
Le végétal, les continuités piétonnes et les circulations routières

UNE TRAME VÉGÉTALE STRUCTURÉE

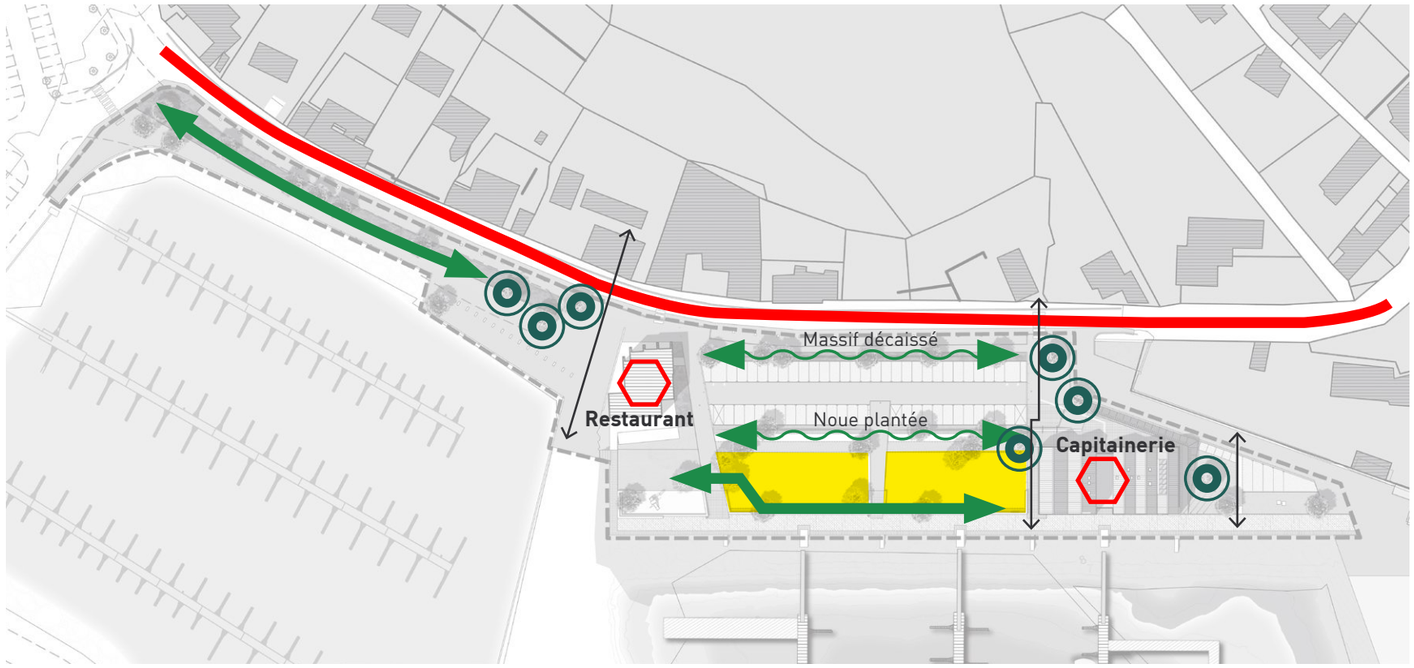

- Des lignes arbustives adoucissent la minéralité du parking

- Une large bande végétale assure la transition entre le parking et le port

RD 20

Continuités végétales, massifs plantés d'arbres et arbustes

Noue et massif décaissé, plantés d'arbres et arbustes, récollement des eaux pluviales

Pins remarquables signalant les accès au quai et événements du port : le restaurant et la Capitainerie

Espace évolutif en stabilisée : possibilités de varier les usages

UNE PROMENADE CONNECTÉE AUX TROTTOIRS EXISTANTS

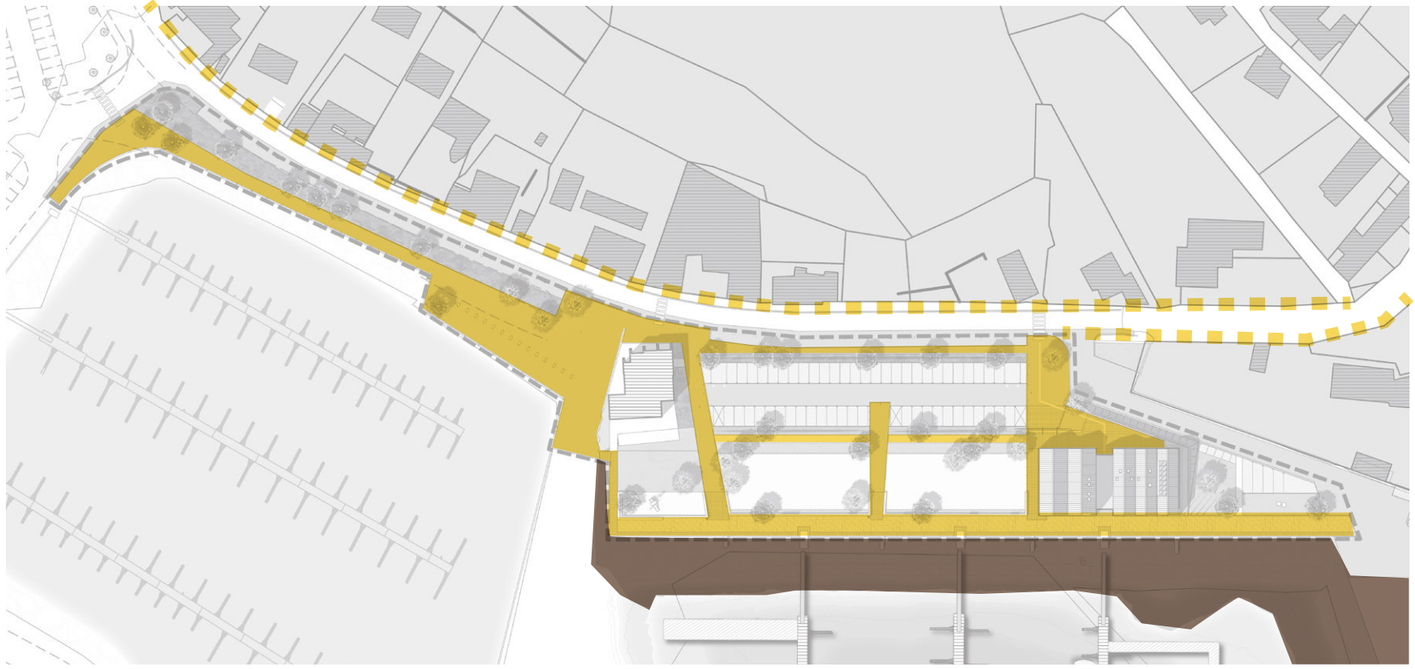

- La promenade piétonne du bord de quai longe la totalité du port en eau profonde

- Des connexions sont assurées vers les trottoirs existants

- Le trottoir qui longe la RD 20 est élargi

Promenade piétonne

Enrochements

Connexions avec les trottoirs existants

Vocabulaire d'aménagement

Sols de la promenade

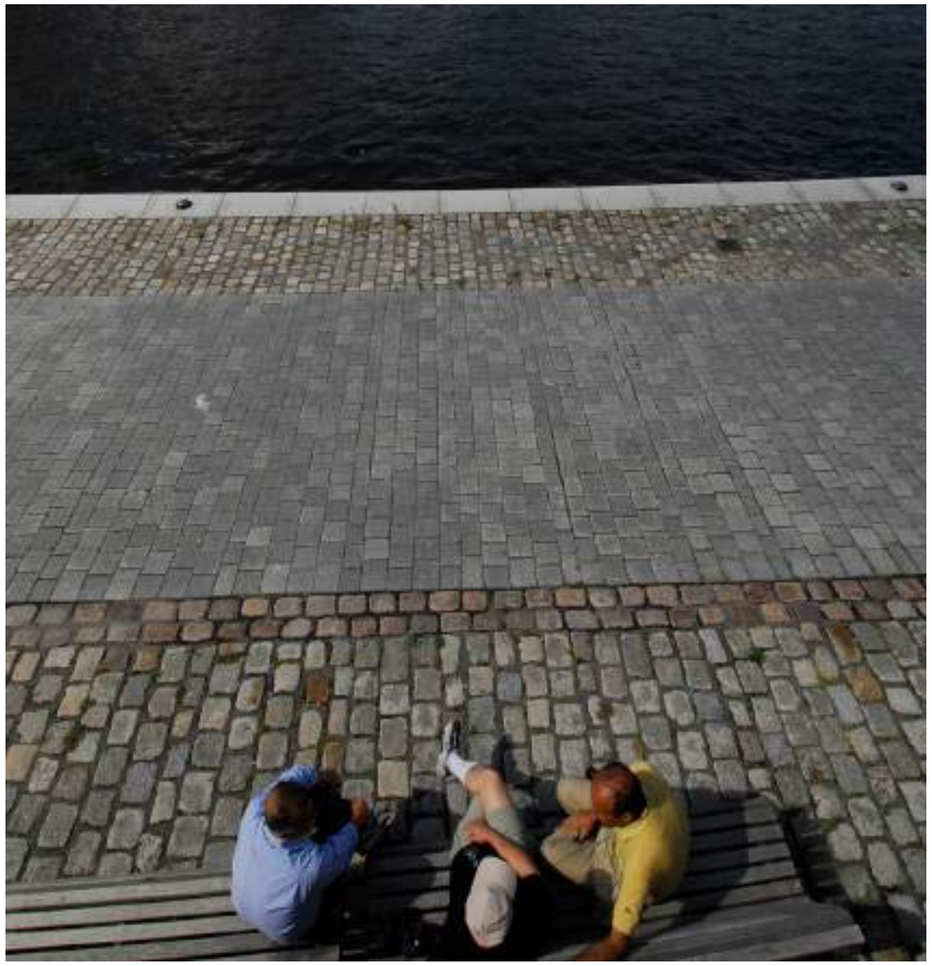

Parkings

Les matériaux choisis pour la promenade doivent valoriser la qualité de ce nouvel espace public.

Un calpinage de pavé et dalles béton accompagne les rampes d'accès au port.

Une banc linéaire souligne le bord du quai.

Une promenade en stabilisé plantée de pins permet permet la mise en place de divers usages et événements.

Les parkings sont en dalles evergreen gravillonées.

Des bordures créneaux permettent l'infiltration des eaux de voirie tout en protégeant les espaces plantés.

Palette végétale

Abres

Pinus Pinea

Taille : 15/20m
Feuillage : persistant, aiguilles groupées par deux, de couleur vert-gris
Fruits : cônes pendants, brun brillant
Exposition: ensoleillée
Assez rustique

Tilia Cordata
(Alignement existant complété)
Taille : 20/30m
Feuillage : cordiforme, vert terne dessus, bleuté dessous
Flrs : jaune, en cymes
Exposition: soleil à mi-ombre
Rustique

Arbustes

Atriplex halimus

Taille : 2.5m
Feuillage : semi-persistant, gris argenté
Flrs : panicules de fleurs blanc verdâtre, devenant roses
Exposition: ensoleillée, mi-ombre
Assez rustique

Potentilla fruticosa 'Abbotswood'

Taille : 0.6/0.8m
Feuillage : caduc, vert argenté
Flrs : couleur : blanc pur à coeur jaune
Exposition: ensoleillée, mi-ombre
Rustique

Rosa 'Aspirin'

Taille : 0.8m
Flles : caduques, alternes, composées de 5 à 7 folioles, dentées
Flrs : en corymbes ou isolées, blanches
Exposition: ensoleillée
Rustique

Callistemon laevis

Taille : 2/3m
Feuillage : persistant, vert-gris
Flrs : coloris varié : rouge, violet, rose, blanc
Exposition: ensoleillée
Résiste jusqu'à -11°